

Remerciements

1

Chères Breuilletonnes, Chers Breuilletons,

Les élections municipales du 15 mars viennent de s'achever. Elles ont été l'occasion d'échanges parfois vifs, mais toujours animés par un attachement sincère à notre commune.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des habitants qui se sont mobilisés. Avec une participation de 67 %, représentant 1813 votants, vous avez témoigné de votre engagement pour l'avenir de Breuillet. Dans un scrutin particulièrement serré, chaque voix a compté.

Aux Breuilletonnes et Breuilletons qui nous ont accordé leur confiance : du fond du cœur, merci.

À celles et ceux qui ont fait un autre choix : nous entendons votre message et resterons à votre écoute, afin que chaque voix compte dans la vie de notre commune.

Vous avez confié à notre liste, Breuillet nouveau cap, la responsabilité de conduire une nouvelle dynamique pour Breuillet. Ce résultat nous honore autant qu'il nous oblige. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous serons les élus de tous les habitants, sans exception. Notre engagement est clair : œuvrer dans un climat serein et apaisé, servir chacun avec respect, et administrer la commune avec sérieux, transparence et esprit d'ouverture. Notre action s'inscrira pleinement dans le respect des valeurs républicaines et des principes démocratiques qui nous rassemblent.

De même, lors de ce scrutin, j'ai été élue, aux côtés de **Philippe SAINCOTILLE**, pour représenter Breuillet au sein de la **Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique**. Nous y porterons la voix de notre commune avec détermination, afin de défendre ses intérêts, tout en contribuant à la dynamique collective du territoire.

Le premier conseil municipal, réuni le 20 mars, a procédé à l'installation de la nouvelle équipe. J'ai eu l'honneur d'être élue Maire, entourée de six adjoints :

- **Philippe SAINCOTILLE**, 1^{er} adjoint. Nous fonctionnerons en duo. Il animera la commission « Budget-Finances, Urbanisme, Aménagement » ;
- **Bernadette VIÉ-ORION**, 2^{ème} adjointe, s'occupera de la commission « Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse » ;
- **Gary THAUVIN**, 3^{ème} adjoint, animera, avec le concours de **Laurent BONHOMME**, délégué, la commission « Travaux de voirie, GEPU, Bâtiments Communaux, Services techniques, Sécurité, Cimetière » ;
- **Sylvie LEGROS**, 4^{ème} adjointe, aura en charge la commission « Solidarité, Vivre Ensemble » et le CCAS ;
- **Guillaume LANOTTE**, 5^{ème} adjoint, animera avec le concours de **Vincent de LABARRE**, délégué à la culture, la commission « Associations, Animations, Sports, Culture » ;
- **Sophie PERRON**, 6^{ème} adjointe, avec l'aide de **Sarah LYS**, déléguée au Conseil Municipal de Jeunes, s'occupera de la commission « Cérémonies officielles, Gestion des salles, Environnement, Développement durable ».

À cette occasion, la « Charte de l' élu local » a été lue devant l'ensemble du conseil municipal, rappelant à chacun l'exigence d'un engagement au service de l'intérêt général dans le respect de nos valeurs républicaines.

Les commissions de travail seront mises en place le 31 mars pour engager concrètement les actions et projets que nous vous avons présentés.

Je suis avec les adjoints et tout le conseil municipal désormais au travail. Dès les élections du dimanche 15 mars, nous nous sommes tout de suite mobilisés avec énergie et responsabilité pour engager le nouveau cap que nous vous avons présenté pendant la campagne. Breuillet est une commune dynamique, riche de ses associations, de ses commerçants, de ses artisans, de ses bénévoles et de l'implication de ses habitants. C'est ensemble, dans un esprit de respect et de rassemblement, que nous construirons les années à venir. Nous travaillerons chaque jour pour notre commune, pour notre cadre de vie, pour vous.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous assure de notre disponibilité et de notre détermination à agir avec responsabilité pour l'avenir de Breuillet.

Bien cordialement,

La Maire ,
Marie-Noëlle GROCH